

## Message à l'ensemble du personnel – Vice-Président Šefčovič

- Modifications du Statut des Fonctionnaires -

Chers collègues,

Comme vous le savez, le Collège vient d'adopter une proposition pour le cadre financier pluriannuel 2013-2020. Ce cadre définit les moyens budgétaires pour toutes les politiques et les programmes au niveau européen jusqu'à 2020 et jouera un rôle décisif dans les orientations que prendra l'Union européenne dans les années à venir. Vous trouverez ici un [message vidéo](#) du Président à ce sujet.

Le cadre financier pluriannuel comporte également une petite partie relative aux moyens nécessaires pour financer le fonctionnement des institutions européennes (les dépenses administratives). Cette partie représente seulement environ 6% de l'ensemble du budget. Il s'agit néanmoins d'une partie sensible, qui fait plus que jamais l'objet de l'examen attentif du Parlement, des Etats membres et du grand public au regard de la situation économique actuelle. En conséquence, la Commission s'est livrée à un examen approfondi des domaines liés aux ressources humaines et aux règles de fonctionnement de la fonction publique européenne qui pourraient faire l'objet d'une efficacité accrue.

Comme ces propositions peuvent vous concerner personnellement, je souhaiterais vous présenter le contexte dans lequel elles ont été faites et vous les expliquer plus en détail dans un court message vidéo qui vous est adressé.

Vous pourrez également trouver plus d'informations sur les propositions de modifications du Statut des Fonctionnaires sur un [site internet](#) spécifique.

La proposition d'aujourd'hui relative au Statut des Fonctionnaires marque seulement le début du dialogue social avec les représentants du personnel dans les semaines qui viennent, avant et après l'été. Le Président et moi-même rencontrerons les représentants du personnel dès demain jeudi, le 30 juin.

Vos points de vue personnels sont également les bienvenus au travers d'un forum pour le personnel mis en place sur le [site internet](#) mentionné ci-dessus. Une fois que ces consultations auront eu lieu, et seulement après cela, une proposition formelle sera adoptée par le Collège et dûment soumise au Parlement et au Conseil.

J'attends avec intérêt de discuter avec vous de ce que j'estime être des mesures raisonnables, équilibrées et nécessaires et vous invite à présent à "cliquer" sur mon [message vidéo](#).

***Maroš ŠEFČOVIČ***

**Vice-Président de la Commission européenne responsable des  
RELATIONS INTERINSTITUTIONNELLES ET ADMINISTRATION**